

NOUVEAU

DES POINTS D'APPORT
VOLONTAIRE (PAV)
À VOTRE DISPOSITION !



où ?

Retrouvez la liste
des emplacements des
PAV sur le site internet de
la CC du Haut-Poitou.



POUR QUI ?

Ces PAV sont destinés
aux personnes ne
possédant pas de bac
(ex. : habitat collectif).
Ils servent également
de point de secours
à tous les habitants
lorsque le bac déborde,
ou en prévision d'un
départ en vacances.

COMMENT ?

Pour accéder aux PAV, munissez-vous de votre carte d'accès*.



Sur place, pour déposer vos déchets, vous devez :

- 1 Appuyer sur le bouton
- 2 Placer votre carte d'accès sur le lecteur
- 3 Ouvrir la trappe si la lumière verte s'allume
- 4 Introduire les déchets, puis refermer la trappe



À NOTER

- Dans le PAV « ordures ménagères » : tous les déchets qui ne se trient pas, **en sac**
- Dans le PAV « emballages » : tous les emballages ménagers (en métal, en carton, en plastique - hors verre), **en vrac**



UNE QUESTION ?

Nous sommes à votre écoute !

Service Gestion et valorisation des déchets de la CC du Haut-Poitou
Tél. 05 19 08 19 47 – dechets@cc-hautpoitou.fr

Toutes les infos sur www.cc-hautpoitou.fr
ou sur la page Facebook dédiée
[gestionvalorisationdesdechetsduhautpoitou](https://www.facebook.com/gestionvalorisationdesdechetsduhautpoitou)



Siège de la CC du Haut-Poitou : 10 avenue de l'Europe, 86170 Neuville-de-Poitou

*Si vous n'avez pas de carte d'accès, vous pouvez faire une demande en ligne en scannant le QR code ci-dessus

